

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil neuf, le premier octobre, le Conseil Municipal de la Commune de BOUAYE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jacques GARREAU, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 29

N° 6/2009

Date de convocation du Conseil Municipal : 24 septembre 2009

PRESENTS : Jacques GARREAU, Maire, Nicole CHOTARD, Freddy HERVOCHON, Jacques CHATEAU, Elsa LE MOING, Christian RIVAUD, Marie-Pierre RATEZ, Eric CONTREMOULIN, Marie-Bernadette BOUREAU, adjoints, Mélinda BODIN, Maurice BOUE, Jacqueline GAUDIN, René GAUTIER, Gérard POUESSEL, Andrée BERTET, Sylvie MANCEAU, Bernard JANOT, Monique JEANNEAU, Michèle DROUAL, Jacques GUEFVENEU, Sylvie LEVILLAYER, Bernard DEHOUSSE, Véronique LARDEUX, Michèle ROBLES-DENIS, Bernard KELLER, Bernadette BEILVERT et Conseillers Municipaux.

EXCUSES : JAUNET Laurent (pouvoir à Sylvie LEVILLAYER).

Mme Monique JEANNEAU et M. Bernard JANOT ont été désignés secrétaires.

1) INSTALLATION DE DEUX CONSEILLERS MUNICIPAUX

Rapporteur : Monsieur le Maire

Exposé :

Messieurs Roger BLANLOT et Antoine AUVINET ayant respectivement démissionné du Conseil Municipal les 25 août et 8 septembre 2009, il convient de pourvoir à leur remplacement.

Suite au refus d'intégrer le conseil municipal opposé par Madame Isabelle GIRAUDINEAU, Monsieur Robert RENIA, Madame Martine BOURI, Monsieur Patrick GISSINGER et Madame Françoise TOURNON, suivants sur la liste « Bouaye Avenir », Monsieur Grégory DELEMAZURE a donné son accord pour siéger au sein du conseil municipal.

Monsieur Louis-Marie COTTINEAU, suivant sur la liste Ensemble Bouaye Avance a également accepté de siéger au sein de cette instance.

Monsieur Grégory DELEMAZURE et Monsieur Louis-Marie COTTINEAU sont ainsi déclarés installés en tant que conseillers municipaux.

Pour copie conforme
BOUAYE, le 14 octobre 2009
Le Maire,

Jacques GARREAU

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil neuf, le premier octobre, le Conseil Municipal de la Commune de BOUAYE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jacques GARREAU, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 29

N°6/2009

Date de convocation du Conseil Municipal : 24 septembre 2009

PRESENTS : Jacques GARREAU, Maire, Nicole CHOTARD, Freddy HERVOCHON, Jacques CHATEAU, Elsa LE MOING, Christian RIVAUD, Marie-Pierre RATEZ, Eric CONTREMOULIN, Marie-Bernadette BOUREAU, adjoints, Mélinda BODIN, Maurice BOUE, Jacqueline GAUDIN, René GAUTIER, Gérard POUESSEL, Andrée BERTET, Sylvie MANCEAU, Bernard JANOT, Monique JEANNEAU, Michèle DROUAL, Jacques GUEFVENEU, Sylvie LEVILLAYER, Louis-Marie COTTINEAU, Bernard DEHOUSSE, Véronique LARDEUX, Michèle ROBLES-DENIS, Bernard KELLER, Bernadette BEILVERT et Grégory DELEMAZURE, Conseillers Municipaux.

EXCUSES : JAUNET Laurent (pouvoir à Sylvie LEVILLAYER).

Mme Monique JEANNEAU et M. Bernard JANOT ont été désignés secrétaires.

2) PRESENTATION DU NOUVEAU SITE INTERNET DE LA COMMUNE

Rapporteur : Monsieur GUEFVENEU

Exposé :

Le nouveau site internet de la commune est présenté en séance.

Pour copie conforme
BOUAYE, le 14 octobre 2009
Le Maire,

Jacques GARREAU

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil neuf, le premier octobre, le Conseil Municipal de la Commune de BOUAYE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jacques GARREAU, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 29

N° 6/2009

Date de convocation du Conseil Municipal : 24 septembre 2009

PRESENTS : Jacques GARREAU, Maire, Nicole CHOTARD, Freddy HERVOCHON, Jacques CHATEAU, Elsa LE MOING, Christian RIVAUD, Marie-Pierre RATEZ, Eric CONTREMOULIN, Marie-Bernadette BOUREAU, adjoints, Mélinda BODIN, Maurice BOUE, Jacqueline GAUDIN, René GAUTIER, Gérard POUESSEL, Andrée BERTET, Sylvie MANCEAU, Bernard JANOT, Monique JEANNEAU, Michèle DROUAL, Jacques GUEFVENEU, Sylvie LEVILLAYER, Louis-Marie COTTINEAU, Bernard DEHOUSSE, Véronique LARDEUX, Michèle ROBLES-DENIS, Bernard KELLER, Bernadette BEILVERT et Grégory DELEMAZURE, Conseillers Municipaux.

EXCUSES : JAUNET Laurent (pouvoir à Sylvie LEVILLAYER).

Mme Monique JEANNEAU et M. Bernard JANOT ont été désignés secrétaires.

3) COMMISSIONS MUNICIPALES – COMPOSITION

Rapporteur : Monsieur le Maire

Exposé :

Le remplacement de Monsieur Roger BLANLOT et de Monsieur Antoine AUVINET par Monsieur Grégory DELEMAZURE et Monsieur Louis-Marie COTTINEAU entraîne une modification de la composition des commissions municipales.

Un tableau de synthèse, joint à la présente délibération, retrace les changements dans la composition des commissions municipales.

Il est proposé au Conseil Municipal,

- D'arrêter la composition des commissions municipales conformément au tableau joint à la présente délibération.

Le Conseil Municipal, après délibération, et à l'unanimité :

- Arrête la composition des commissions municipales conformément au tableau joint à la présente délibération.

Pour copie conforme
BOUAYE, le 14 octobre 2009
Le Maire,

Jacques GARREAU

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil neuf, le premier octobre, le Conseil Municipal de la Commune de BOUAYE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jacques GARREAU, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 29

N°6/2009

Date de convocation du Conseil Municipal : 24 septembre 2009

PRESENTS : Jacques GARREAU, Maire, Nicole CHOTARD, Freddy HERVOCHON, Jacques CHATEAU, Elsa LE MOING, Christian RIVAUD, Marie-Pierre RATEZ, Eric CONTREMOULIN, Marie-Bernadette BOUREAU, adjoints, Mélinda BODIN, Maurice BOUE, Jacqueline GAUDIN, René GAUTIER, Gérard POUESSEL, Andrée BERTET, Sylvie MANCEAU, Bernard JANOT, Monique JEANNEAU, Michèle DROUAL, Jacques GUEFVENEU, Sylvie LEVILLAYER, Louis-Marie COTTINEAU, Bernard DEHOUSSE, Véronique LARDEUX, Michèle ROBLES-DENIS, Bernard KELLER, Bernadette BEILVERT et Grégory DELEMAZURE, Conseillers Municipaux.

EXCUSES : JAUNET Laurent (pouvoir à Sylvie LEVILLAYER).

Mme Monique JEANNEAU et M. Bernard JANOT ont été désignés secrétaires.

4) INDEMNITES DE FONCTION DES ELUS

Rapporteur : Monsieur le Maire

Exposé :

Conformément aux dispositions de l'article L. 2123-20-1 du Code Général des Collectivités territoriales, toute délibération du conseil municipal concernant les indemnités de fonction d'un ou de plusieurs de ses membres est accompagnée d'un tableau annexe récapitulant l'ensemble des indemnités allouées aux membres du conseil municipal.

Comme suite à l'installation de deux nouveaux conseillers municipaux lors du conseil municipal du 1^{er} octobre 2009, il est proposé d'approuver le nouveau tableau des indemnités joint à la présente délibération.

Il est précisé que cette décision ne modifie pas le montant de l'enveloppe globale des indemnités de fonction approuvée lors du vote du Budget Primitif 2009.

Il est proposé au Conseil Municipal,

Vu l'article L2123-24 modifié du Code Général des Collectivités Territoriales

- D'approuver le tableau des indemnités de fonction joint à la présente délibération.

Le Conseil Municipal, après délibération, et à l'unanimité :

- Approuve le tableau des indemnités de fonction joint à la présente délibération.

Pour copie conforme
BOUAYE, le 14 octobre 2009
Le Maire,

Jacques GARREAU

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil neuf, le premier octobre, le Conseil Municipal de la Commune de BOUAYE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jacques GARREAU, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 29

N°6/2009

Date de convocation du Conseil Municipal : 24 septembre 2009

PRESENTS : Jacques GARREAU, Maire, Nicole CHOTARD, Freddy HERVOCHON, Jacques CHATEAU, Elsa LE MOING, Christian RIVAUD, Marie-Pierre RATEZ, Eric CONTREMOULIN, Marie-Bernadette BOUREAU, adjoints, Mélinda BODIN, Maurice BOUE, Jacqueline GAUDIN, René GAUTIER, Gérard POUESSEL, Andrée BERTET, Sylvie MANCEAU, Bernard JANOT, Monique JEANNEAU, Michèle DROUAL, Jacques GUEFVENEU, Sylvie LEVILLAYER, Louis-Marie COTTINEAU, Bernard DEHOUSSE, Véronique LARDEUX, Michèle ROBLES-DENIS, Bernard KELLER, Bernadette BEILVERT et Grégory DELEMAZURE, Conseillers Municipaux.

EXCUSES : JAUNET Laurent (pouvoir à Sylvie LEVILLAYER).

Mme Monique JEANNEAU et M. Bernard JANOT ont été désignés secrétaires.

5) PERSONNEL COMMUNAL – MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Rapporteur : Monsieur GARREAU

Exposé :

Le Conseil Municipal, dans sa séance du 27 mai dernier, a décidé de procéder à des créations de postes.

Il s'agissait de modifier des postes existants pour tenir compte du changement de grades de certains agents.

Ceux-ci ayant été nommés sur leur nouveau poste, il convient désormais de mettre à jour le tableau des effectifs en supprimant leurs postes initiaux.

Il est proposé au Conseil Municipal,

Vu l'avis de la Commission Budget / Personnel du 23 septembre 2009,

Vu l'avis du Comité Technique Paritaire du 23 juin 2009,

- De **supprimer** les postes suivants :

- 2 postes d'Adjoint technique de 2^e classe à temps complet,
- 1 poste d'Agent Spécialisé des Ecoles Maternelles de 1^e classe à temps complet,
- 1 poste d'Adjoint du patrimoine de 1^{ère} classe à temps complet.

- De **modifier** le tableau des effectifs en conséquence.

Le Conseil Municipal, après délibération, et à l'unanimité :

- Supprime les postes suivants :

- 2 postes d'Adjoint technique de 2^e classe à temps complet,
- 1 poste d'Agent Spécialisé des Ecoles Maternelles de 1^e classe à temps complet,
- 1 poste d'Adjoint du patrimoine de 1^{ère} classe à temps complet.

- Modifie le tableau des effectifs en conséquence.

Pour copie conforme
BOUAYE, le 14 octobre 2009
Le Maire,

Jacques GARREAU

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil neuf, le premier octobre, le Conseil Municipal de la Commune de BOUAYE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jacques GARREAU, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 29

N°6/2009

Date de convocation du Conseil Municipal : 24 septembre 2009

PRESENTS : Jacques GARREAU, Maire, Nicole CHOTARD, Freddy HERVOCHON, Jacques CHATEAU, Elsa LE MOING, Christian RIVAUD, Marie-Pierre RATEZ, Eric CONTREMOULIN, Marie-Bernadette BOUREAU, adjoints, Mélinda BODIN, Maurice BOUE, Jacqueline GAUDIN, René GAUTIER, Gérard POUESSEL, Andrée BERTET, Sylvie MANCEAU, Bernard JANOT, Monique JEANNEAU, Michèle DROUAL, Jacques GUEFVENEU, Sylvie LEVILLAYER, Louis-Marie COTTINEAU, Bernard DEHOUSSE, Véronique LARDEUX, Michèle ROBLES-DENIS, Bernard KELLER, Bernadette BEILVERT et Grégory DELEMAZURE, Conseillers Municipaux.

EXCUSES : JAUNET Laurent (pouvoir à Sylvie LEVILLAYER).

Mme Monique JEANNEAU et M. Bernard JANOT ont été désignés secrétaires.

6) PERSONNEL COMMUNAL – MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Rapporteur : Monsieur GARREAU

Exposé :

Suite à la réussite d'un agent à un examen professionnel et afin de répondre aux besoins de la collectivité, il est proposé de créer un poste d'Adjoint administratif de 1^{ère} classe.

Il est proposé au Conseil Municipal,

Vu l'avis de la Commission Budget / Personnel du 23 septembre 2009,

- De créer un poste d'Adjoint administratif de 1^{ère} classe, à temps complet, à compter du 1^{er} novembre 2009,
- De modifier le tableau des effectifs en conséquence.

Les crédits nécessaires sont inscrits au Budget 2009, chapitre 012.

Le poste initial sera supprimé lorsque l'avis du Comité Technique Paritaire aura été sollicité sur la question.

Le Conseil Municipal, après délibération, et à l'unanimité :

- Créé un poste d'Adjoint administratif de 1^{ère} classe, à temps complet, à compter du 1^{er} novembre 2009,
- Modifie le tableau des effectifs en conséquence.

Pour copie conforme
BOUAYE, le 14 octobre 2009
Le Maire,

Jacques GARREAU

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil neuf, le premier octobre, le Conseil Municipal de la Commune de BOUAYE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jacques GARREAU, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 29

N° 6/2009

Date de convocation du Conseil Municipal : 24 septembre 2009

PRESENTS : Jacques GARREAU, Maire, Nicole CHOTARD, Freddy HERVOCHON, Jacques CHATEAU, Elsa LE MOING, Christian RIVAUD, Marie-Pierre RATEZ, Eric CONTREMOULIN, Marie-Bernadette BOUREAU, adjoints, Mélinda BODIN, Maurice BOUE, Jacqueline GAUDIN, René GAUTIER, Gérard POUESSEL, Andrée BERTET, Sylvie MANCEAU, Bernard JANOT, Monique JEANNEAU, Michèle DROUAL, Jacques GUEFVENEU, Sylvie LEVILLAYER, Louis-Marie COTTINEAU, Bernard DEHOUSSE, Véronique LARDEUX, Michèle ROBLES-DENIS, Bernard KELLER, Bernadette BEILVERT et Grégory DELEMAZURE, Conseillers Municipaux.

EXCUSES : JAUNET Laurent (pouvoir à Sylvie LEVILLAYER).

Mme Monique JEANNEAU et M. Bernard JANOT ont été désignés secrétaires.

7) TARIFS DU CENTRE DE LOISIRS – PRISE EN COMPTE DES PROJETS D'ACCUEIL INDIVIDUALISES
--

Rapporteur : Madame CHOTARD

Exposé :

Par délibération du 27 mai dernier, le conseil municipal a introduit une tarification plus solidaire de la restauration scolaire par l'application d'un quotient familial dans le calcul du prix facturé aux familles. De façon à uniformiser la politique tarifaire communale, cette même ventilation en douze tranches a été étendue à l'accueil périscolaire, aux études et au centre de loisirs, services dont les tarifs étaient précédemment facturés avec 8 tranches de quotients.

Dans la continuité de cette décision, le conseil municipal, lors de sa séance du 2 juillet dernier, a également approuvé les tarifs du centre de loisirs.

Afin de tenir compte de l'accueil d'enfants pris en charge dans le cadre d'un Projet d'Accueil Individualisé (les enfants apportent leur repas qui est ensuite réchauffé et servi par le service de restauration), il convient de compléter les tarifs votés le 2 juillet pour les demi-journées ou journées avec repas.

Il est proposé au Conseil Municipal,

Vu l'avis de la Commission Petite Enfance, Jeunesse, Enseignement du 21 septembre 2009

- De fixer les tarifs suivants, **applicables au 1^{er} octobre 2009** :

Centre de Loisirs :

	Tarif Journée normal	Tarif journée PAI
1	4,90 €	4,27 €
2	6,55 €	5,85 €
3	8,30 €	7,54 €
4	10,00 €	9,17 €
5	11,80 €	10,91 €
6	13,50 €	12,54 €
7	15,30 €	14,28 €
8	17,10 €	16,01 €
9	17,80 €	16,64 €
10	18,50 €	17,30 €
11	19,10 €	17,85 €
12	19,80 €	18,50 €

	Tarif 1/2 Journée normal	Tarif 1/2 journée PAI
1	3,30 €	2,67 €
2	4,50 €	3,80 €
3	5,70 €	4,94 €
4	6,90 €	6,07 €
5	8,20 €	7,31 €
6	9,30 €	8,34 €
7	10,50 €	9,48 €
8	11,70 €	10,61 €
9	12,70 €	11,54 €
10	13,70 €	12,50 €
11	14,70 €	13,45 €
12	15,70 €	14,40 €

- **Rappel : une majoration est appliquée aux différents tarifs pour les familles extérieures à Bouaye selon les conditions suivantes :**

Supplément JOURNEE HORS COMMUNE (sauf Brains) + 9,46 € / jour

Saint Mars de Coutais + 3,28 € / jour

Saint Léger + 3,48 € / jour

Supplément 1/2 JOURNEE HORS COMMUNE (sauf Brains) + 5,77 € / 1/2 jour
Saint Mars de Coutais + 2,68 € / 1/2 jour
Saint Léger + 2,78 € / 1/2 jour

Le Conseil Municipal, après délibération, et à l'unanimité :

- Fixe les tarifs des PAI au centre de loisirs comme indiqués ci-dessus.

Pour copie conforme
BOUAYE, le 14 octobre 2009
Le Maire,

Jacques GARREAU

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil neuf, le premier octobre, le Conseil Municipal de la Commune de BOUAYE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jacques GARREAU, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 29

N°6/2009

Date de convocation du Conseil Municipal : 24 septembre 2009

PRESENTS : Jacques GARREAU, Maire, Nicole CHOTARD, Freddy HERVOCHON, Jacques CHATEAU, Elsa LE MOING, Christian RIVAUD, Marie-Pierre RATEZ, Eric CONTREMOULIN, Marie-Bernadette BOUREAU, adjoints, Mélinda BODIN, Maurice BOUE, Jacqueline GAUDIN, René GAUTIER, Gérard POUESSEL, Andrée BERTET, Sylvie MANCEAU, Bernard JANOT, Monique JEANNEAU, Michèle DROUAL, Jacques GUEFVENEU, Sylvie LEVILLAYER, Louis-Marie COTTINEAU, Bernard DEHOUSSE, Véronique LARDEUX, Michèle ROBLES-DENIS, Bernard KELLER, Bernadette BEILVERT et Grégory DELEMAZURE, Conseillers Municipaux.

EXCUSES : JAUNET Laurent (pouvoir à Sylvie LEVILLAYER).

Mme Monique JEANNEAU et M. Bernard JANOT ont été désignés secrétaires.

8) INVENTAIRE NATURALISTE ET D'ORIENTATION DE GESTION DU SITE DE LA MEVELLIERE - DEMANDE DE SUBVENTION A LA REGION DES PAYS DE LA LOIRE
--

Rapporteur : Monsieur Hervochon

Exposé :

Le site de la Mévellière est un parc boisé de 52 ha appartenant à la commune depuis fin 2005. Ce site est amené à faire partie d'une coupure d'urbanisation dans le prolongement de la forêt urbaine sud-ouest, qui à terme s'étendra sur 765 ha sur les communes de Saint Aignan de Grand Lieu, Bouguenais et Bouaye.

La commune de Bouaye souhaite connaître le patrimoine naturel de ce lieu qu'il soit d'intérêt patrimonial ou « ordinaire » et souhaite lancer des inventaires de faune et flore assortis de préconisations de gestion.

Depuis 2006, la Région des Pays de la Loire et ses partenaires se sont engagés dans l'élaboration d'une stratégie régionale en faveur de la biodiversité dont l'objectif partagé est de constituer un cadre fédérateur de toutes les actions futures en matière de préservation et de valorisation de la nature sur le territoire ligérien.

Depuis cette année, la Région entend apporter sa contribution en faveur de la biodiversité autour d'un plan régional d'actions s'appuyant notamment sur un soutien financier à la mise en œuvre de projets pérennes d'études, de protection et de valorisation de la biodiversité régionale, portés par les collectivités locales et le monde associatif.

A ce titre, elle a lancé un « appel à projets pluriannuels Biodiversité 2009 » qui permet de prendre en charge une partie d'un projet de préservation et de mise en valeur de la biodiversité.

Le projet d'inventaire de la Mévellière pourrait entrer dans le cadre des projets soutenus par la Région et donc bénéficier d'une aide financière.

Il convient ainsi de solliciter l'aide à laquelle la commune peut prétendre et de déposer à ce titre un dossier de demande de subvention d'un montant de 60% du coût du projet, s'élevant à 30 000 € HT sur trois ans, soit une aide de 18 000 € HT.

Il est proposé au Conseil Municipal,

Vu l'avis de la Commission Développement Durable, Environnement et Transports du 17 septembre 2009,

- De solliciter l'aide de la Région au titre de « l'appel à projets pluriannuels Biodiversité 2009 » à laquelle la commune peut prétendre,
- De déposer le dossier correspondant à la Région des Pays de la Loire,
- D'autoriser Monsieur le Maire à accomplir toutes formalités et à signer tout document se rapportant à cette affaire.

Le Conseil Municipal, après délibération, et à l'unanimité :

- Sollicite l'aide de la Région au titre de « l'appel à projets pluriannuels Biodiversité 2009 » à laquelle la commune peut prétendre,
- Dépose le dossier correspondant à la Région des Pays de la Loire,
- Autorise Monsieur le Maire à accomplir toutes formalités et à signer tout document se rapportant à cette affaire.

Pour copie conforme
BOUAYE, le 14 octobre 2009
Le Maire,

Jacques GARREAU

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil neuf, le premier octobre, le Conseil Municipal de la Commune de BOUAYE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jacques GARREAU, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 29

N°6/2009

Date de convocation du Conseil Municipal : 24 septembre 2009

PRESENTS : Jacques GARREAU, Maire, Nicole CHOTARD, Freddy HERVOCHON, Jacques CHATEAU, Elsa LE MOING, Christian RIVAUD, Marie-Pierre RATEZ, Eric CONTREMOULIN, Marie-Bernadette BOUREAU, adjoints, Mélinda BODIN, Maurice BOUE, Jacqueline GAUDIN, René GAUTIER, Gérard POUESSEL, Andrée BERTET, Sylvie MANCEAU, Bernard JANOT, Monique JEANNEAU, Michèle DROUAL, Jacques GUEFVENEU, Sylvie LEVILLAYER, Louis-Marie COTTINEAU, Bernard DEHOUSSE, Véronique LARDEUX, Michèle ROBLES-DENIS, Bernard KELLER, Bernadette BEILVERT et Grégory DELEMAZURE, Conseillers Municipaux.

EXCUSES : JAUNET Laurent (pouvoir à Sylvie LEVILLAYER).

Mme Monique JEANNEAU et M. Bernard JANOT ont été désignés secrétaires.

9) BAIL RURAL ENTRE LA COMMUNE ET MME PAVY – AVENANT N°1

Rapporteur : Monsieur Hervochon

Exposé :

Par délibération en date du 10 juillet 2008, la ville de Bouaye a consenti un bail rural à Mme Pavy sur la parcelle ZB 18 (pour partie) pour une surface de 5 hectares 22 ares et 16 centiares.

Ce bail rural signé initialement le 28 et 31 mars 2008, rectifié le 27 et 28 août 2008, stipule que la location de ces terres est consentie pour une durée de 9 ans à compter du 1^{er} avril 2008 moyennant un fermage annuel de 100€/ha.

Les travaux de remblaiement réalisés en 2008 et 2009 sur les parcelles jouxtant celle de Mme Pavy l'ont empêché d'exploiter et d'aménager l'ensemble de la parcelle louée.

De ce fait, il est proposé d'effectuer une diminution du montant du fermage de la parcelle louée pour l'année 2008 de façon à prendre en compte la non disponibilité temporaire d'une partie des terres concernées. Cette régularisation porte sur 3 hectares. Le montant de la réduction du fermage pour l'année 2008 s'élèvera à 300 € et sera déduit du prochain fermage à percevoir par la commune.

Il est proposé au Conseil Municipal,

Vu l'avis de la Commission Développement Durable, Environnement et Transports du 17 septembre 2009,

- D'approuver les termes de l'avenant n°1 au bail rural conclu avec Mme Pavy Dominique, avenant relatif à la réduction du fermage pour l'année 2008,
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer cet avenant et tout document s'y rapportant.

Le Conseil Municipal, après délibération, et à l'unanimité :

- Approuve les termes de l'avenant n°1 au bail rural conclu avec Mme Pavy Dominique, avenant relatif à la réduction du fermage pour l'année 2008,
- Autorise Monsieur le Maire à signer cet avenant et tout document s'y rapportant.

Pour copie conforme
BOUAYE, le 14 octobre 2009
Le Maire,

Jacques GARREAU

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil neuf, le premier octobre, le Conseil Municipal de la Commune de BOUAYE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jacques GARREAU, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 29

N°6/2009

Date de convocation du Conseil Municipal : 24 septembre 2009

PRESENTS : Jacques GARREAU, Maire, Nicole CHOTARD, Freddy HERVOCHON, Jacques CHATEAU, Elsa LE MOING, Christian RIVAUD, Marie-Pierre RATEZ, Eric CONTREMOULIN, Marie-Bernadette BOUREAU, adjoints, Mélinda BODIN, Maurice BOUE, Jacqueline GAUDIN, René GAUTIER, Gérard POUESSEL, Andrée BERTET, Sylvie MANCEAU, Bernard JANOT, Monique JEANNEAU, Michèle DROUAL, Jacques GUEFVENEU, Sylvie LEVILLAYER, Louis-Marie COTTINEAU, Bernard DEHOUSSE, Véronique LARDEUX, Michèle ROBLES-DENIS, Bernard KELLER, Bernadette BEILVERT et Grégory DELEMAZURE, Conseillers Municipaux.

EXCUSES : JAUNET Laurent (pouvoir à Sylvie LEVILLAYER).

Mme Monique JEANNEAU et M. Bernard JANOT ont été désignés secrétaires.

10) PERENNISATION D'UNE LIAISON DOUCE – VENELLE A BRUC - ACQUISITION D'UNE PARTIE DE LA PARCELLE AC 35

Rapporteur : Monsieur Hervochon

Exposé :

Dans le cadre de la pérennisation d'une liaison douce dénommée « venelle à Bruc » reliant la rue de Pornic à la place François GUILBAUDEAU et à l'avenue de la Pommeraie, la commune souhaite acquérir les emprises nécessaires à ce projet.

A ce titre, le service des Domaines a été consulté afin de connaître la valeur vénale des parcelles concernées. Classée en zone UBa, elles ont été estimées, en date du 06 octobre 2008, à 20€/m².

Par courrier en date du 09 décembre 2008, Madame Jacqueline ALLARD, demeurant au 4 avenue de la Pommeraie à Bouaye, propriétaire de la parcelle AC 35, a accepté la vente à la commune de Bouaye de l'emprise du cheminement bordant sa propriété au prix de 19€/m².

Un procès verbal de délimitation a été réalisé titre par un géomètre expert le 2 septembre 2009 entre la commune de Bouaye et Madame ALLARD Jacqueline afin de déterminer la surface exacte de la parcelle à acquérir, soit 111 m².

Il est proposé au Conseil Municipal,

Vu l'avis de la Commission Développement Durable, Environnement et Transports du 17 septembre 2009,

- De décider l'acquisition par la commune de Bouaye de la parcelle cadastrée AC 35 pour partie d'une contenance de 111 m², appartenant à Madame Jacqueline ALLARD, au prix de 19 €/m², soit 2 109 €.
- D'autoriser Monsieur le Maire à accomplir toutes formalités et à signer tous documents se rapportant à cette acquisition,
- De dire que l'ensemble des frais inhérents à cette transaction seront à la charge de la Commune,
- De dire que les actes authentiques seront passés en l'Office Notarial J.P & C. BODIGUEL, 2 rue du Lac à Bouaye (44830).

Le Conseil Municipal, après délibération, et à l'unanimité, par 23 voix pour et 6 abstentions (DEHOUSSE Bernard, LARDEUX Véronique, ROBLES Michèle, KELLER Bernard, BEILVERT Bernadette et DELEMAZURE Grégory) :

- Décide l'acquisition par la commune de Bouaye de la parcelle cadastrée AC 35 pour partie d'une contenance de 111 m², appartenant à Madame Jacqueline ALLARD, au prix de 19 €/m², soit 2 109 €.
- Autorise Monsieur le Maire à accomplir toutes formalités et à signer tous documents se rapportant à cette acquisition,
- Dit que l'ensemble des frais inhérents à cette transaction seront à la charge de la Commune,
- Dit que les actes authentiques seront passés en l'Office Notarial J.P & C. BODIGUEL, 2 rue du Lac à Bouaye (44830).

Pour copie conforme
BOUAYE, le 14 octobre 2009
Le Maire,

Jacques GARREAU

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil neuf, le premier octobre, le Conseil Municipal de la Commune de BOUAYE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jacques GARREAU, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 29

N°6/2009

Date de convocation du Conseil Municipal : 24 septembre 2009

PRESENTS : Jacques GARREAU, Maire, Nicole CHOTARD, Freddy HERVOCHON, Jacques CHATEAU, Elsa LE MOING, Christian RIVAUD, Marie-Pierre RATEZ, Eric CONTREMOULIN, Marie-Bernadette BOUREAU, adjoints, Mélinda BODIN, Maurice BOUE, Jacqueline GAUDIN, René GAUTIER, Gérard POUESSEL, Andrée BERTET, Sylvie MANCEAU, Bernard JANOT, Monique JEANNEAU, Michèle DROUAL, Jacques GUEFVENEU, Sylvie LEVILLAYER, Louis-Marie COTTINEAU, Bernard DEHOUSSE, Véronique LARDEUX, Michèle ROBLES-DENIS, Bernard KELLER, Bernadette BEILVERT et Grégory DELEMAZURE, Conseillers Municipaux.

EXCUSES : JAUNET Laurent (pouvoir à Sylvie LEVILLAYER).

Mme Monique JEANNEAU et M. Bernard JANOT ont été désignés secrétaires.

<p>11) NANTES METROPOLE – COMPTE RENDU ANNUEL A LA COLLECTIVITE – RAPPORTS SUR LE PRIX ET LA QUALITE DE L'EAU, DE L'ASSAINISSEMENT ET DES DECHETS – INFORMATION REGION DES PAYS DE LA LOIRE – INFORMATION SUR LA QUALITE DE L'AIR</p>
--

Rapporteur : Monsieur HERVOCHON

Exposé :

Il est rendu compte, d'une part, de l'activité des délégataires des services publics de Nantes Métropole sur les prix et la qualité des services de l'eau, de l'assainissement et des déchets, et d'autre part de la qualité de l'air dans les pays de la Loire.

Une synthèse de ces différents rapports a été présentée aux membres de la Commission Développement Durable, Environnement et Transports lors de la réunion du 17 septembre 2009. Ce document figure en annexe au compte-rendu de cette commission, compte-rendu joint au présent dossier de conseil.

Le Conseil Municipal prend acte de la présentation du compte-rendu de l'activité des délégués des services publics de Nantes Métropole (eau, assainissement, élimination des déchets), ainsi que du rapport annuel de la Région des Pays de la Loire sur la qualité de l'Air.

Pour copie conforme
BOUAYE, le 14 octobre 2009
Le Maire,

Jacques GARREAU

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil neuf, le premier octobre, le Conseil Municipal de la Commune de BOUAYE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jacques GARREAU, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 29

N°6/2009

Date de convocation du Conseil Municipal : 24 septembre 2009

PRESENTS : Jacques GARREAU, Maire, Nicole CHOTARD, Freddy HERVOCHON, Jacques CHATEAU, Elsa LE MOING, Christian RIVAUD, Marie-Pierre RATEZ, Eric CONTREMOULIN, Marie-Bernadette BOUREAU, adjoints, Mélinda BODIN, Maurice BOUE, Jacqueline GAUDIN, René GAUTIER, Gérard POUESSEL, Andrée BERTET, Sylvie MANCEAU, Bernard JANOT, Monique JEANNEAU, Michèle DROUAL, Jacques GUEFVENEU, Sylvie LEVILLAYER, Louis-Marie COTTINEAU, Bernard DEHOUSSE, Véronique LARDEUX, Michèle ROBLES-DENIS, Bernard KELLER, Bernadette BEILVERT et Grégory DELEMAZURE, Conseillers Municipaux.

EXCUSES : JAUNET Laurent (pouvoir à Sylvie LEVILLAYER).

Mme Monique JEANNEAU et M. Bernard JANOT ont été désignés secrétaires.

12) INSTALLATION D'UN GENERATEUR PHOTOVOLTAÏQUE RACCORDE AU RESEAU SUR LE TOIT DE L'ENSEMBLE SPORTIF DE BELLESTRE – DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE L'UNION EUROPEENNE AU TITRE DU FEDER

Rapporteur : Monsieur Rivaud

Exposé :

Le projet de construction de l'ensemble sportif de Bellestre comprend une option relative à l'installation, sur le toit de l'équipement, d'un générateur photovoltaïque raccordé au réseau.

La surface du générateur est estimée à 1 537 m², soit une puissance nominale de 66 368 Wc.

Ce type de projet est éligible aux aides de l'Union Européenne au titre du Fonds Européen de Développement Régional.

Il est proposé au Conseil Municipal,

Vu l'avis de la Commission Urbanisme, Equipements et Travaux du 23 septembre 2009,

- De solliciter l'aide de l'Union Européenne au titre du Fonds Européen de Développement Régional pour le projet d'installation d'un générateur photovoltaïque raccordé au réseau sur le toit de l'ensemble sportif de Bellestre,
- D'autoriser Monsieur le Maire à accomplir toutes formalités et à signer tous documents se rapportant à cette affaire.

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité :

- Sollicite l'aide de l'Union Européenne au titre du Fonds Européen de Développement Régional pour le projet d'installation d'un générateur photovoltaïque raccordé au réseau sur le toit de l'ensemble sportif de Bellestre,
- Autorise Monsieur le Maire à accomplir toutes formalités et à signer tous documents se rapportant à cette affaire.

Pour copie conforme
BOUAYE, le 14 octobre 2009
Le Maire,

Jacques GARREAU

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil neuf, le premier octobre, le Conseil Municipal de la Commune de BOUAYE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jacques GARREAU, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 29

N°6/2009

Date de convocation du Conseil Municipal : 24 septembre 2009

PRESENTS : Jacques GARREAU, Maire, Nicole CHOTARD, Freddy HERVOCHON, Jacques CHATEAU, Elsa LE MOING, Christian RIVAUD, Marie-Pierre RATEZ, Eric CONTREMOULIN, Marie-Bernadette BOUREAU, adjoints, Mélinda BODIN, Maurice BOUE, Jacqueline GAUDIN, René GAUTIER, Gérard POUESSEL, Andrée BERTET, Sylvie MANCEAU, Bernard JANOT, Monique JEANNEAU, Michèle DROUAL, Jacques GUEFVENEU, Sylvie LEVILLAYER, Louis-Marie COTTINEAU, Bernard DEHOUSSE, Véronique LARDEUX, Michèle ROBLES-DENIS, Bernard KELLER, Bernadette BEILVERT et Grégory DELEMAZURE, Conseillers Municipaux.

EXCUSES : JAUNET Laurent (pouvoir à Sylvie LEVILLAYER).

Mme Monique JEANNEAU et M. Bernard JANOT ont été désignés secrétaires.

13) INFORMATION SUR LE PROJET D'INSTALLATION D'UNE HALLE DE SPORT PROVISOIRE SUR LE SITE DE BELLESTRE – DEMANDE DE SUBVENTION A LA REGION DES PAYS DE LA LOIRE POUR L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION DE VESTIAIRES MODULAIRES

Rapporteur : Monsieur Rivaud

Exposé :

Monsieur RIVAUD rendra compte en séance de l'état d'avancement du projet d'installation d'une halle de sport provisoire sur le site de Bellestre et de la décision de la commission urbanisme, équipements et travaux du 23 septembre sur cette affaire.

Il est en outre proposé de solliciter l'aide de la Région des Pays de la Loire pour l'acquisition et l'installation de vestiaires modulaires implantés sur le site de Bellestre.

Les capacités d'investissement de la commune n'ayant pas permis de financer la création des vestiaires extérieurs initialement prévus dans le projet d'ensemble sportif de Bellestre, il est proposé d'acquérir des bâtiments modulaires permettant de répondre, pendant quelques années, aux besoins des scolaires et des sportifs.

Il est proposé au Conseil Municipal,

Vu l'avis de la Commission Urbanisme, Equipements et Travaux du 23 septembre 2009,

- De solliciter l'aide de la Région des Pays de la Loire pour l'acquisition et l'installation de vestiaires modulaires sur le site de Bellestre,
- D'autoriser Monsieur le Maire à accomplir toutes formalités et à signer tous documents se rapportant à cette affaire.

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité :

- Sollicite l'aide de la Région des Pays de la Loire pour l'acquisition et l'installation de vestiaires modulaires sur le site de Bellestre,
- Autorise Monsieur le Maire à accomplir toutes formalités et à signer tous documents se rapportant à cette affaire.

Pour copie conforme
BOUAYE, le 14 octobre 2009
Le Maire,

Jacques GARREAU

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil neuf, le premier octobre, le Conseil Municipal de la Commune de BOUAYE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jacques GARREAU, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 29

N°6/2009

Date de convocation du Conseil Municipal : 24 septembre 2009

PRESENTS : Jacques GARREAU, Maire, Nicole CHOTARD, Freddy HERVOCHON, Jacques CHATEAU, Elsa LE MOING, Christian RIVAUD, Marie-Pierre RATEZ, Eric CONTREMOULIN, Marie-Bernadette BOUREAU, adjoints, Mélinda BODIN, Maurice BOUE, Jacqueline GAUDIN, René GAUTIER, Gérard POUESSEL, Andrée BERTET, Sylvie MANCEAU, Bernard JANOT, Monique JEANNEAU, Michèle DROUAL, Jacques GUEFVENEU, Sylvie LEVILLAYER, Louis-Marie COTTINEAU, Bernard DEHOUSSE, Véronique LARDEUX, Michèle ROBLES-DENIS, Bernard KELLER, Bernadette BEILVERT et Grégory DELEMAZURE, Conseillers Municipaux.

EXCUSES : JAUNET Laurent (pouvoir à Sylvie LEVILLAYER).

Mme Monique JEANNEAU et M. Bernard JANOT ont été désignés secrétaires.

14) OPERATION PLAISANCE – CONCESSION D'AMENAGEMENT ET DE MANDAT AVEC LA SOCIETE ATREALIS PROMOTION – AVENANT N°2 RELATIF A LA PROROGATION DE LA DUREE DE LA CONCESSION

Rapporteur : Monsieur Rivaud

Exposé :

La concession d'aménagement et de mandat du 29 mars 2006 de l'opération dite « Plaisance », située à proximité directe de la Place du Marché, comporte une date d'achèvement au 31 décembre 2009.

Compte tenu de l'état d'avancement de l'opération d'aménagement, il s'avère nécessaire de proroger la date d'achèvement de la convention. Cette prorogation est conforme aux dispositions de l'article 5 de la convention qui stipule :

« (La convention) pourra être prorogée en cas d'inachèvement de l'opération ; à cette fin, les parties concluront un avenant de prorogation ».

Il est proposé de proroger pour une durée de 3 années la concession d'aménagement et de mandat du 29 mars 2006, portant ainsi sa date d'achèvement au 31 décembre 2012.

Il est proposé au Conseil Municipal,

Vu l'avis de la Commission Urbanisme, Equipements et Travaux du 23 septembre 2009,

- D'approuver les termes de l'avenant n°2 à la concession d'aménagement et de mandat du 29 mars 2006 avec la société Atréalis Promotion, avenant relatif à la prorogation pour une durée de 3 années de la durée de cette concession ;
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer cet avenant et tous documents se rapportant à cette affaire.

Le Conseil Municipal après délibération, et à l'unanimité :

- Approuve les termes de l'avenant n°2 à la concession d'aménagement et de mandat du 29 mars 2006 avec la société Atréalis Promotion, avenant relatif à la prorogation pour une durée de 3 années de la durée de cette concession ;
- Autorise Monsieur le Maire à signer cet avenant et tous documents se rapportant à cette affaire.

Pour copie conforme
BOUAYE, le 14 octobre 2009
Le Maire,

Jacques GARREAU

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil neuf, le premier octobre, le Conseil Municipal de la Commune de BOUAYE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jacques GARREAU, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 29

N°6/2009

Date de convocation du Conseil Municipal : 24 septembre 2009

PRESENTS : Jacques GARREAU, Maire, Nicole CHOTARD, Freddy HERVOCHON, Jacques CHATEAU, Elsa LE MOING, Christian RIVAUD, Marie-Pierre RATEZ, Eric CONTREMOULIN, Marie-Bernadette BOUREAU, adjoints, Mélinda BODIN, Maurice BOUE, Jacqueline GAUDIN, René GAUTIER, Gérard POUESSEL, Andrée BERTET, Sylvie MANCEAU, Bernard JANOT, Monique JEANNEAU, Michèle DROUAL, Jacques GUEFVENEU, Sylvie LEVILLAYER, Louis-Marie COTTINEAU, Bernard DEHOUSSE, Véronique LARDEUX, Michèle ROBLES-DENIS, Bernard KELLER, Bernadette BEILVERT et Grégory DELEMAZURE, Conseillers Municipaux.

EXCUSES : JAUNET Laurent (pouvoir à Sylvie LEVILLAYER).

Mme Monique JEANNEAU et M. Bernard JANOT ont été désignés secrétaires.

15) OFFICE DU SPORT DE BOUAYE – CONVENTION D'OCCUPATION DE LOCAUX

Rapporteur : Monsieur CONTREMOULIN

Exposé :

L'association « Office du Sport de Bouaye », association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901, a pour objet, d'une part, de soutenir, d'encourager et de promouvoir la pratique sportive et, d'autre part, de faciliter une coordination des efforts des différents acteurs qui œuvrent dans ce domaine.

Pour exercer son activité, cette association a sollicité la mise à disposition d'un bureau auprès de la Ville de Bouaye.

Afin de soutenir l'action de l'Office du Sport de Bouaye, la commune propose aujourd'hui de confier à cette association un bureau situé au sein du centre administratif et social. Ce local est d'ores et déjà occupé, durant certains créneaux, par les permanences de divers services (conciliateur de la république, CAUE,...). L'Office du Sport disposera donc du bureau en dehors des temps de permanence de ces services.

Il convient de définir, par voie conventionnelle, les modalités de mise à disposition de ce local.

Il est donc proposé au Conseil Municipal,

Vu l'avis de la commission Sport du 14 septembre 2009

- d'approuver les termes de la convention à conclure avec l'association Office du Sport de Bouaye et relative à la mise à disposition d'un bureau au sein du centre administratif et social de la commune ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer cette convention et tous documents s'y rapportant.

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité :

- Approuve les termes de la convention à conclure avec l'association Office du Sport de Bouaye et relative à la mise à disposition d'un bureau au sein du centre administratif et social de la commune ;
- Autorise Monsieur le Maire à signer cette convention et tous documents s'y rapportant.

Pour copie conforme
BOUAYE, le 14 octobre 2009
Le Maire,

Jacques GARREAU

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil neuf, le premier octobre, le Conseil Municipal de la Commune de BOUAYE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jacques GARREAU, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 29

N°6/2009

Date de convocation du Conseil Municipal : 24 septembre 2009

PRESENTS : Jacques GARREAU, Maire, Nicole CHOTARD, Freddy HERVOCHON, Jacques CHATEAU, Elsa LE MOING, Christian RIVAUD, Marie-Pierre RATEZ, Eric CONTREMOULIN, Marie-Bernadette BOUREAU, adjoints, Mélinda BODIN, Maurice BOUE, Jacqueline GAUDIN, René GAUTIER, Gérard POUESSEL, Andrée BERTET, Sylvie MANCEAU, Bernard JANOT, Monique JEANNEAU, Michèle DROUAL, Jacques GUEFVENEU, Sylvie LEVILLAYER, Louis-Marie COTTINEAU, Bernard DEHOUSSE, Véronique LARDEUX, Michèle ROBLES-DENIS, Bernard KELLER, Bernadette BEILVERT et Grégory DELEMAZURE, Conseillers Municipaux.

EXCUSES : JAUNET Laurent (pouvoir à Sylvie LEVILLAYER).

Mme Monique JEANNEAU et M. Bernard JANOT ont été désignés secrétaires.

16) ACQUISITION DE DEFIBRILLATEURS SEMI-AUTOMATIQUES – SUBVENTION DE LA FONDATION CNP ASSURANCES – APPROBATION DU PARTENARIAT
--

Rapporteur : Monsieur CONTREMOULIN

Exposé :

La Ville de Bouaye est depuis longtemps sensible aux questions de prévention et de prise en charge des personnes en situation d'urgence médicale (construction d'un CAPS, formation des agents aux gestes de premier secours et aux moyens de lutte contre l'incendie,...).

La commune souhaite aujourd'hui étendre son action dans ce domaine et a choisi pour cela d'initier un projet d'implantation de défibrillateurs en complément d'actions de sensibilisation des citoyens à la thématique de la prise en charge de l'urgence médicale.

Afin de concentrer son action, et donc ses forces, la commune a choisi d'agir, dans un premier temps, en collaboration avec le milieu associatif sportif. Ce choix est lié à plusieurs constats :

- Les équipements sportifs, et les manifestations qui s'y déroulent, sont des lieux importants de rassemblement de la population. L'implantation de défibrillateurs y apparaît donc pertinente.

- Le milieu sportif est par définition plus sensible que d'autres aux questions liées à la santé et notamment aux problèmes cardiaques.
- L'organisation associative du secteur permet de disposer facilement de relais efficaces pour assurer une diffusion de l'information par l'intermédiaire des dirigeants.

Le projet initié par la Ville de Bouaye consiste ainsi, dans un premier temps, à implanter 3 défibrillateurs sur les principaux sites sportifs de la commune (ensemble sportif et piste d'athlétisme des Ormeaux, stade de football et piste de roller de Bellestre, halle de tennis et terrains extérieurs). Un quatrième équipement sera installé en 2011 dans un nouvel ensemble sportif dont les travaux débiteront fin 2009.

L'installation des matériels s'accompagnera d'actions d'information et de sensibilisation.

La Ville de Bouaye a sollicité et obtenu le soutien financier de la Fondation CNP Assurances, à hauteur de 4 000€, dans le cadre de son appel à projets 2009 consacré à « L'amélioration de la prise en charge des personnes en situation d'urgence médicale : arrêt cardiaque et premiers secours ».

Il est aujourd'hui proposé d'approuver les termes du partenariat à conclure avec la Fondation CNP Assurances pour disposer de cette aide.

Il est donc proposé au Conseil Municipal,

Vu l'avis de la commission Sport du 14 septembre 2009

- d'approuver les termes du partenariat à conclure avec la Fondation CNP Assurances afin de favoriser l'acquisition par la Ville de Bouaye de défibrillateurs semi-automatiques ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer ce partenariat et tous documents s'y rapportant.

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité :

- Approuve les termes du partenariat à conclure avec la Fondation CNP Assurances afin de favoriser l'acquisition par la Ville de Bouaye de défibrillateurs semi-automatiques ;
- Autorise Monsieur le Maire à signer ce partenariat et tous documents s'y rapportant.

Pour copie conforme
BOUAYE, le 14 octobre 2009
Le Maire,

Jacques GARREAU

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil neuf, le premier octobre, le Conseil Municipal de la Commune de BOUAYE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jacques GARREAU, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 29

N°6/2009

Date de convocation du Conseil Municipal : 24 septembre 2009

PRESENTS : Jacques GARREAU, Maire, Nicole CHOTARD, Freddy HERVOCHON, Jacques CHATEAU, Elsa LE MOING, Christian RIVAUD, Marie-Pierre RATEZ, Eric CONTREMOULIN, Marie-Bernadette BOUREAU, adjoints, Mélinda BODIN, Maurice BOUE, Jacqueline GAUDIN, René GAUTIER, Gérard POUESSEL, Andrée BERTET, Sylvie MANCEAU, Bernard JANOT, Monique JEANNEAU, Michèle DROUAL, Jacques GUEFVENEU, Sylvie LEVILLAYER, Louis-Marie COTTINEAU, Bernard DEHOUSSE, Véronique LARDEUX, Michèle ROBLES-DENIS, Bernard KELLER, Bernadette BEILVERT et Grégory DELEMAZURE, Conseillers Municipaux.

EXCUSES : JAUNET Laurent (pouvoir à Sylvie LEVILLAYER).

Mme Monique JEANNEAU et M. Bernard JANOT ont été désignés secrétaires.

17) ASSOCIATION DE BASKET « LES GARS D'HERBAUGES » - ACQUISITION D'UN CHRONOMETRE 24 SECONDES - SUBVENTION

Rapporteur : Monsieur CONTREMOULIN

Exposé :

L'équipe féminine senior du club de basket « Les Gars d'Herbauges » ayant accédé au niveau R1 (régional 1), il s'avère nécessaire pour le club de disposer d'un chronomètre capable d'afficher 24 secondes, et non plus 30 comme pour les équipes d'un niveau inférieur. Cet appareil a un coût de 1178,55 €.

Afin de faciliter l'acquisition de cet équipement par le club, il est proposé d'attribuer une subvention exceptionnelle de 393 €.

Dès lors que la commune contribue à cet achat du club, le Conseil général de Loire-Atlantique versera également au GHB une subvention du tiers de l'investissement. Il restera à la charge effective du club un montant de 393 €.

Il est donc proposé au Conseil Municipal,

Vu l'avis de la commission Sport du 14 septembre 2009

- d'approuver le versement d'une subvention de 393 € au club de basket « Les Gars d'Herbauges » afin de soutenir le développement sportif de ce club par l'acquisition d'un chronomètre « 24 secondes ».

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité :

- Approuve le versement d'une subvention de 393 € au club de basket « Les Gars d'Herbauges » afin de soutenir le développement sportif de ce club par l'acquisition d'un chronomètre « 24 secondes ».

Pour copie conforme
BOUAYE, le 14 octobre 2009
Le Maire,

Jacques GARREAU

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil neuf, le premier octobre, le Conseil Municipal de la Commune de BOUAYE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jacques GARREAU, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 29

N°6/2009

Date de convocation du Conseil Municipal : 24 septembre 2009

PRESENTS : Jacques GARREAU, Maire, Nicole CHOTARD, Freddy HERVOCHON, Jacques CHATEAU, Elsa LE MOING, Christian RIVAUD, Marie-Pierre RATEZ, Eric CONTREMOULIN, Marie-Bernadette BOUREAU, adjoints, Mélinda BODIN, Maurice BOUE, Jacqueline GAUDIN, René GAUTIER, Gérard POUESSEL, Andrée BERTET, Sylvie MANCEAU, Bernard JANOT, Monique JEANNEAU, Michèle DROUAL, Jacques GUEFVENEU, Sylvie LEVILLAYER, Louis-Marie COTTINEAU, Bernard DEHOUSSE, Véronique LARDEUX, Michèle ROBLES-DENIS, Bernard KELLER, Bernadette BEILVERT et Grégory DELEMAZURE, Conseillers Municipaux.

EXCUSES : JAUNET Laurent (pouvoir à Sylvie LEVILLAYER).

Mme Monique JEANNEAU et M. Bernard JANOT ont été désignés secrétaires.

18) CREATION DE L'ASSOCIATION BOUAYE EN SCENE - SUBVENTIONS

Rapporteur : Madame LE MOING

Exposé :

L'association « Bouaye en Scène », association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901, a pour objet, d'une part, le développement, la promotion et l'organisation d'activités et de manifestations culturelles sur Bouaye et ses alentours, et, d'autre part, la programmation de rendez-vous culturels.

Dans le cadre de la politique municipale d'aide à la vie associative, il est proposé d'attribuer une subvention de 150 € à l'association « Bouaye en Scène » pour aider à sa création.

A titre exceptionnel et dans l'attente de la signature d'une convention de partenariat pour l'année à venir, il est également proposé d'attribuer une subvention de 300 € à l'association « Bouaye en Scène » pour aider à l'organisation de son premier spectacle, le 10 octobre prochain.

Il est donc proposé au Conseil Municipal,

Vu l'avis de la commission Communication, Culture du 28 septembre 2009

- d'approuver le versement d'une subvention de 150 € à l'association Bouaye en Scène pour aider à sa création ;
- d'approuver le versement d'une subvention exceptionnelle de 300 € à l'association Bouaye en Scène pour aider à l'organisation d'un concert le 10 octobre 2009.

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité :

- Approuve le versement d'une subvention de 150 € à l'association Bouaye en Scène pour aider à sa création ;
- Approuve le versement d'une subvention exceptionnelle de 300 € à l'association Bouaye en Scène pour aider à l'organisation d'un concert le 10 octobre 2009.

Pour copie conforme
BOUAYE, le 14 octobre 2009
Le Maire,

Jacques GARREAU

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil neuf, le premier octobre, le Conseil Municipal de la Commune de BOUAYE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jacques GARREAU, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 29

N° 6/2009

Date de convocation du Conseil Municipal : 24 septembre 2009

PRESENTS : Jacques GARREAU, Maire, Nicole CHOTARD, Freddy HERVOCHON, Jacques CHATEAU, Elsa LE MOING, Christian RIVAUD, Marie-Pierre RATEZ, Eric CONTREMOULIN, Marie-Bernadette BOUREAU, adjoints, Mélinda BODIN, Maurice BOUE, Jacqueline GAUDIN, René GAUTIER, Gérard POUESSEL, Andrée BERTET, Sylvie MANCEAU, Bernard JANOT, Monique JEANNEAU, Michèle DROUAL, Jacques GUEFVENEU, Sylvie LEVILLAYER, Louis-Marie COTTINEAU, Bernard DEHOUSSE, Véronique LARDEUX, Michèle ROBLES-DENIS, Bernard KELLER, Bernadette BEILVERT et Grégory DELEMAZURE, Conseillers Municipaux.

EXCUSES : JAUNET Laurent (pouvoir à Sylvie LEVILLAYER).

Mme Monique JEANNEAU et M. Bernard JANOT ont été désignés secrétaires.

19) COMPTE RENDU DE L'EXERCICE DES DELEGATIONS AU MAIRE DE CERTAINES ATTRIBUTIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Rapporteur : Monsieur le Maire

Exposé :

Il est rendu compte de l'exercice par le Maire des diverses attributions du conseil municipal qui lui ont été déléguées en vertu :

- **de la délibération du 10 juillet 2008**

- ***Marché – Contrat – Convention*** :

- Cocontractant : Mme MOREAU
- Objet du marché : location d'un logement communal
- Montant : montant du loyer fixé par délibération du conseil municipal en fonction des revenus de l'occupant

- Cocontractant : CTA – Véolia Transports
- Objet : transport des collégiens dans les équipements sportifs de Bouaye et des communes environnantes
- Montant annuel estimé : 65 000 €

- Cocontractant : CAF de Loire-Atlantique
- Objet : convention d'objectifs et de financement (Prestation de Service Unique)
- Montant : NC

- Cocontractant : Francas
- Objet : PEL
- Montant : 10 000 €

- **de la délibération du 2 avril 2008** par laquelle le Conseil Municipal a autorisé le Maire à ester en justice pour la durée du mandat, et notamment à représenter la commune en défense dans toutes actions intentées contre elle :
 - Néant.

Pour copie conforme
BOUAYE, le 14 octobre 2009
Le Maire,

Jacques GARREAU